

0352235P
ACADEMIE DE RENNES
LYCEE GENERAL ET TECHNOLOGIQUE RENE CASSIN
2 LES BATAILLES
35162 MONTFORT SUR MEU CEDEX
Tel : 0299093633

ACTE TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Financement des voyages scolaires

Numéro de séance : 5
Numéro d'enregistrement : 54
Année scolaire : 2021-2022
Nombre de membres du CA : 28
Quorum : 15
Nombre de présents : 19

Le conseil d'administration

Convoqué le : 10/06/2022

Réuni le : 30/06/2022

Sous la présidence de : Sebastien Gallois

Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-4, L.421-14, R.421-20, R.421-54

Sur le rapport du chef d'établissement, le conseil d'administration donne son accord sur la programmation et les modalités de financement du voyage scolaire à Paris , dont le descriptif et le budget prévisionnels sont joints en annexe.

Pièce(s) jointe(s)

Oui Nombre: 1

Libellé de la délibération :

séjour HGGSP Paris: Le conseil d'administration autorise le projet pédagogique facultatif de 3 jours en novembre 2022 à Paris pour un groupe de 86 élèves de Terminale, spécialité HGGSP. Il adopte son budget, avec une participation financière des familles fixée à 250 € (cf. budget joint).

Le conseil d'administration autorise le chef d'établissement à signer les conventions et bons de commandes nécessaires à la réalisation du projet.

Résultats du vote

Suffrages exprimés :	18
Pour :	18
Contre :	0
Abstentions :	0
Blancs :	0
Nuls :	0

BUDGET SEJOUR PARIS NOVEMBRE 22
HGGSP

86 élèves - 6 adultes

DEPENSES		RECETTES		
Transport (train + métro)	10 764,00 €	KARTA (4000€ max par action)	3 500,00 €	3 500,00 €
Hébergement-Restauration	12 288,00 €	participation des familles	21 460,57 €	21 500,00 €
Visites - Musées	2 000,00 €			
Bateaux Mouches (normalement 15 € adulte)	1 400,00 €	ressources propres lycée	1 741,43 €	1 702,00 €
Frais divers	250,00 €			
TOTAL DEPENSES	26 702,00 €	TOTAL RESSOURCES	26 702,00 €	26 702,00 €

Coût du séjour par personne

290,24 €

Coût par famille

249,54 € **arrondi à 250 €**

La participation des familles est fixée à 250 €

possibilité de paiement en 3 mensualités : 100 €, 80 € et 70 € (les 15/09, 15/10 et 15/11)